

Séance du lundi 9 juillet 2007

M. le Maire

D -20070322
Election d'un Adjoint.

Monsieur le Maire présente le rapport suivant :
Mesdames, Messieurs,

Par délibération n° 2006/0249 du 13 octobre 2006, vous avez décidé de créer 18 postes d'adjoints ainsi que 6 postes d'adjoints de quartier.

Suite à la démission de Mme MOULIN-BOUDARD, le poste du 9^{ème} adjoint au maire est devenu vacant.

Je vous propose, Mesdames, Messieurs, d'élire un nouvel adjoint, de décider qu'il occupera, dans l'ordre du tableau, le même rang que l'élue qui occupait précédemment le poste devenu vacant conformément à l'article L 2122-10 du CGCT.

En application de l'article L 2122-7 du Code Général des Collectivités Locales, les adjoints sont élus au scrutin secret et à la majorité absolue.

M. LE MAIRE. -

Le premier point de l'ordre du jour concerne l'élection d'un adjoint, ou plus précisément d'une adjointe. Un poste a été libéré, vous le savez, du fait de la démission de Mme Martine MOULIN-BOUDARD. Je souhaite donc vous proposer pour occuper cette fonction de 9^{ème} Adjoint la candidature de Mme Anne WALRYCK.

Nous allons donc procéder à son élection.

Je vous rappelle que cela se fait à bulletins secrets et par appels à la tribune.

M. RESPAUD.

M. RESPAUD. -

Monsieur le Maire, je vous ai bien écouté tout à l'heure. Bien entendu nous nous félicitons de la promotion de notre ville à l'UNESCO. Mais je trouve regrettable que ce soit lors de la même séance du Conseil Municipal à l'issue d'ailleurs de laquelle vous allez communiquer sur l'inscription de Bordeaux au Patrimoine Mondial de l'UNESCO, que vous nous annonciez la démission de Mme MOULIN-BOUDARD.

Tout le monde ici connaît son implication, la part active qu'elle a occupée dans ce dossier. Je trouve cette association pour le moins désagréable car elle laisse quand même un certain goût de désaveu.

Que Mme MOULIN-BOUDARD ait besoin de toute sa liberté de manœuvre pour se défendre dans une affaire judiciaire privée est indéniable, mais pourquoi avoir attendu aujourd'hui pour lui rendre cette liberté ?

Séance du lundi 9 juillet 2007

Ce que nous prenions pour un geste de soutien, n'a, en fait, comme seul but de ne pas faire de remous pendant les négociations sur le classement de Bordeaux.

Permettez-moi donc, au nom du groupe Socialiste, de lui dire que nous sommes conscients du travail qu'elle a mené pour Bordeaux et les Bordelais dans ce dossier et que nous la remercions.

Quant au vote qui va venir, et sans rien à voir du tout contre la la nouvelle adjointe, nous voterons blanc sur cette candidature.

M. LE MAIRE. -

Merci.

Je suis bien décidé à respecter la plus grande sérénité tout au long de cette séance, mais je vois que ça commence sur les chapeaux de roues. Comment ne pas relever, M. RESPAUD, l'inconvenance de votre observation.

Je n'ai pas attendu cette séance pour féliciter Mme Martine MOULIN-BOUDARD. Elle le sait bien. Elle était à mes côtés dans la cour de la Mairie dimanche précédent, et elle était également à nos côtés avec Hugues MARTIN lorsque nous avons tenu à Paris une conférence de presse sur ce sujet.

Je ne vois donc dans votre intervention que le début d'une longue série de petites mesquineries qui vont sans doute se poursuivre pendant toute cette séance. Mais j'avoue que je suis très décontenancé par la façon dont vous vous adressez à moi.

A peine avons-nous commencé nos travaux que vous faites une observation particulièrement désagréable et totalement infondée. C'est extrêmement curieux...

(Protestations de M. RESPAUD et de Mme DELAUNAY)

M. LE MAIRE. -

Ou alors peut-être que votre expression dépasse votre pensée. Venir me dire que j'ai attendu la séance d'aujourd'hui pour reconnaître le rôle de Mme MOULIN-BOUDARD est assez stupéfiant. Je vous le dis tout simplement, très gentiment... (interrompu)

M. RESPAUD. -

Monsieur le Maire, confiance pour confiance, vous auriez pu féliciter les nouvelles élues de cette assemblée !

M. LE MAIRE. -

Mais M. RESPAUD, c'est absolument incroyable ! Heureusement maintenant nos débats sont filmés ! Ma première parole a été pour féliciter nos collègues qui viennent d'être élus à l'Assemblée Nationale ! Vous êtes dans un état d'assez grand décalage par rapport à nos travaux, M. RESPAUD. C'est quand même assez curieux qu'à deux reprises vous veniez de dire deux contrevérités. Je demande à nos collègues de bien en prendre note. Et c'est télévisé aujourd'hui. J'en suis vraiment très heureux parce que les spectateurs pourront voir effectivement ce que j'ai dit.

Séance du lundi 9 juillet 2007

Je vous serais très reconnaissant de bien vouloir participer à nos débats plutôt qu'à des débats particuliers, parce que dans ces deux points précis vous avez fait fausse-route. C'est le moins qu'on puisse dire.

Nous allons maintenant procéder à l'élection.

(Il est procédé au vote à bulletins secrets - Mme PALVADEAU appelle chaque membre du Conseil à venir déposer son bulletin de vote dans l'urne située devant la tribune)

M. LE MAIRE. -

Est-ce que tout le monde a pu voter ? Plus personne ne demande à voter ? Le scrutin est donc clos.

Je vais demander aux assesseurs, M. HENIN et M. ROUYEYRE, de bien vouloir procéder au dépouillement.

(Il est procédé au dépouillement)

M. LE MAIRE. -

Avant de reprendre l'ordre du jour je voudrais vous donner les résultats du vote pour l'élection de la 9^{ème} adjointe.

Inscrits : 61

Votants : 58

Bulletins blancs : 9

Mme WALRYCK a obtenu 49 voix.

Elle est donc élue 9^{ème} adjointe. Je l'en félicite chaleureusement et je l'invite à rejoindre son fauteuil.

(Applaudissements)

Nombre de Votants : 58

Bulletins Blancs : 9

Suffrages exprimés : 49

**MME ANNE WALRYCK EST ELUE 9^{ème} ADJOINT
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES**